

Point sur la situation au Maroc le 30/03

(source médias, SER, DUE)

Contexte général

574 cas, 33 morts (dont un touriste français et une fillette de 18 mois), 15 patients guéris.

En tant qu'économie axée sur la consommation, le commerce et le tourisme, le Maroc pourrait connaître des pertes importantes en 2020. Jusqu'à présent, les principaux secteurs touchés sont le tourisme, l'automobile et le textile.

Le transport et le transit des marchandises s'opérant normalement, l'impact du Covid-19 sur le commerce semble pour l'instant jugulé. Des risques de baisse d'approvisionnement et de demande étrangère, notamment en provenance de l'UE, pourraient, en revanche, survenir à l'avenir au niveau de certains secteurs.

Etant également fortement dépendante de l'économie européenne, l'activité économique du Royaume sera inévitablement impactée par le repli de la croissance européenne. Pour rappel, l'UE représente plus de 58% des exportations marocaines, 59% du stock d'IDE, 70% des recettes touristiques et 69% des transferts des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE).

Suite à la réunion trimestrielle de son conseil d'administration le 17 mars, la Banque centrale marocaine a revu à la baisse ses prévisions de croissance nationale pour 2020 de 3,8% à 2,3% compte tenu de l'effet conjugué de la mauvaise récolte céréalière et de la propagation au niveau mondial de la pandémie. "Les conditions actuelles suggèrent que nous nous acheminons vers la plus faible croissance des 20 dernières années", selon le Haut Commissaire au Plan. Bank Al-Maghrib a par conséquent décidé de réduire son taux directeur de 25pbs à 2% afin de soutenir l'activité économique nationale. Le Centre Marocain de Conjoncture table, pour sa part, sur une croissance limitée à 0,8% en 2020.

Agriculture :

Céréales :

La suspension des droits de douanes (à 0%) sur les céréales et légumineuses (pois chiche, lentilles, fèves, haricot blanc) est prolongée jusqu'au 15 juin. En effet, en parallèle et étant donné la mauvaise récolte céréalière actuelle, le pays est contraint d'importer massivement des produits de première nécessité comme le blé ou le maïs. (Voir circulaires en annexe)

Secteur des fruits et légumes :

Selon l'association des producteurs et exportateurs de fruits et légumes (APEFEL), les exportations de fruits et légumes vers l'UE sont actuellement en augmentation en raison

du ralentissement de la production espagnole, portugaise et italienne. Les prix sont également en hausse comparativement aux conditions normales de marché.

Cette hausse de la demande adressée au Maroc concerne une gamme importante de produits : tomates, courgettes, poivrons, aubergines dans la catégorie légumes, et oranges, mandarines dans les fruits (ce phénomène ne concerne pas les framboises, les fraises, le melon et la pêche qui connaissent une baisse dans la demande).

Alors que l'APEFEL rassure sur la continuité des flux logistiques, certains producteurs font état de certaines perturbations de la chaîne car l'essentiel de l'export vers l'Europe se fait par camion. Pour toutes les activités du secteur, il est attendu que les coûts augmentent, à la fois le coût de transport et le coût du travail de collecte et de conditionnement des fruits et légumes à cause du confinement.

Transformation des produits alimentaires :

L'industrie agroalimentaire, particulièrement la transformation de produits alimentaires, risque de subir un problème d'approvisionnement en intrants et en produits semi-finis.

D'une part, les 2 000 unités agro-industrielles présentes au Maroc pourraient être amenées à rencontrer un problème d'approvisionnement en ingrédients et additifs pour la plupart importée, utilisés par la quasi-totalité des filières dans leur processus de fabrication.

Ceux-ci incluent les conservateurs, les émulsifiants, les graisses et autres gélatines aux texturants, les stabilisants, les édulcorants, les épaississants, les vitamines, les enzymes, les acides et les autres antioxydants naturels ou synthétiques destinés à différents industriels, notamment les producteurs d'huiles d'olive, de jus de fruits, de bière, de vin, de produits laitiers et de confiserie.

D'autre part, les chaînes de production des usines marocaines des fabricants de produits alimentaires risquent d'être perturbées en raison de la baisse des stocks de sécurité, naturellement peu élevés, de certains produits semi-finis, tel que le concentré de fruits à la base de la production des jus industriels, importé principalement de l'Union européenne.

Concernant le commerce et la logistique :

- Les médias rapportent une activité plutôt en hausse dans les ports (imports/exports) et la même chose pour l'activité dans les GMS.

- Ouverture d'une ligne maritime pour le transport des conteneurs frigorifiques au Port d'Agadir. Une nouvelle liaison maritime dédiée aux conteneurs frigorifiques entre Agadir et Port-Vendres (France) a vu le jour, le 21 mars, à raison d'une escale par semaine, a annoncé l'Agence Nationale des Ports (ANP). Elle devrait permettre d'exporter notamment des fruits et légumes plus facilement vers l'Europe.

- Le trafic continue à TangerMed. Les marchandises continuent de traverser le détroit malgré la crise du coronavirus. Légèrement impactées par les intempéries, elles récupèrent leur rythme. L'import augmente grâce aux médicaments, l'export baisse à cause de l'automobile. (L'Economiste, 26/03/2020)

- Les fruits et légumes marocains bientôt interdits en France ? L'annonce du Premier

ministre, Edouard Philippe, sur le renforcement des règles de confinement et notamment la fermeture des marchés ouverts, a entraîné une vague d'interrogations dans le secteur agricole. (Bladi.net, 27/03/2020)

Plan anti-sécheresse:

- Financement additionnel de 1,5 milliard de DH. Le ministère de l'Agriculture a annoncé, via le Crédit Agricole, le déblocage d'un financement additionnel de 1,5 milliard de DH. Un montant adossé également à des mesures de retraitement de l'endettement des agriculteurs pour leurs échéances à venir.
- Pour mémoire : De l'orge subventionnée pour le cheptel des zones les plus touchées. Le ministère de l'Agriculture va distribuer 2,5 millions de quintaux d'orge subventionné pour le prochain trimestre au profit des éleveurs des zones affectées par le déficit des pluies à partir du 27 mars.